

POLE « VIVRE LA VILLE »
DEPARTEMENT QUALITE DE VIE
DIRECTION DE L'OCCUPATION DE
L'ESPACE PUBLIC

pdpadmin@mairie-avignon.com

04.90.80.84.25

Hôtel de Ville – 84045 AVIGNON Cedex 9

AVIGNO
Ville d'excenti

DEMANDE D'AUTORISATION POUR CHANTIER

ATTENTION : Toute occupation du domaine public est payante. Pour tout renseignement sur la tarification, contactez la Direction de l'Occupation de l'Espace Public au ☎ 04 90 80 82 24.

La redevance devra être réglée dans son intégralité conformément à la demande d'autorisation. Aucune proratisation ni remboursement ne pourront être effectués.

Ce formulaire doit être remis dûment complété **au moins 21 jours** avant le début des travaux. Attention !!! Toute occupation sur le domaine public sans autorisation municipale, s'expose à une verbalisation de classe 4. **Tout dossier incomplet sera refusé.**

DEMANDEUR **(ENTREPRISE EFFECTUANT LES TRAVAUX)**

Nom et raison sociale :

Siret :

Adresse de la raison sociale :

Code Postal / Ville :

Téléphone :

Mail :

PERSONNE À CONTACTER POUR INSTRUCTION DE LA DEMANDE SUR SITE **(OU SOCIÉTÉ SPECIALISÉE EN MONTAGE D'ECHAFAUDAGE SI TEL ÉTAIT LE CAS)**

Société :

N° Siret :

Nom et prénom du contact :

Adresse :

Code Postal Ville :

Téléphone :

Mail :

DESCRIPTION DU CHANTIER

MOTIF, NATURE DES TRAVAUX :

- Toiture Façade Construction d'immeuble
 Autres (à préciser) :

PÉRIODE DES TRAVAUX : du/...../..... au/...../.....

ADRESSE PRÉCISE DU CHANTIER :
.....

DEMANDE D'AUTORISATION POUR :

- Palissade (Longueur.....m) (Largeur.....m)
 Echafaudage (Longueur.....m) (Largeur.....m)
 Cabane de chantier Benne à déchets Conteneur Monte-charge Bulle de vente
 Grue à tour Goulotte Plot béton Dépôt de matériaux Poulie
 Si demande de prolongation du chantier, préciser le N° d'autorisation

PRÉCISIONS SI BESOIN :
.....

1) Pièces administratives à fournir :

- **Kbis datant de moins de deux mois.** (En cas de changement, en cours d'année, de raison sociale, de forme juridique, il vous appartient d'en informer la Direction de l'Occupation de l'Espace Public en lui fournissant un nouveau Kbis).
- **Assurance responsabilité civile** (Une assurance qui couvre la période des travaux devra obligatoirement adressée à la Direction de l'Occupation de l'Espace Public. Dans le cas où la période de validité mentionnée sur l'assurance ne couvre qu'une partie de la période d'occupation, la nouvelle attestation d'assurance devra être transmise dans les meilleurs délais).
- **Autorisation d'un Permis de Construire, Non Opposition à une Déclaration Préalable ou Déclaration de Travaux Préalable** (en ce qui concerne les interventions dans l'Intra-Muros et Extra-Muros).

2) Pour les échafaudages :

- **Certificat de conformité de l'échafaudage ainsi que plan de montage et note de calcul** (mention valable pour exécution)
- **Photo de l'emplacement exact de l'échafaudage en nous indiquant : longueur, largeur et hauteur de la structure**
- **Certificat d'aptitude du monteur d'échafaudage**

Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas à entreprendre les travaux préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.

*Ces dispositions sont applicables pour toute Occupation du Domaine Public que ce soit : Echafaudage, Palissade, Benne à Déchets, ravalement de façade, réfection de toiture, intervention sur ouvertures ou modifications intérieures du bâtiment concerné.

3) Pour tout travaux à proximité des lignes aériennes du Tramway :

- **L'entreprise devra se mettre en relation avec T.C.R.A. afin d'obtenir une autorisation d'activité (DAA), par mail, à l'adresse suivante : travaux.tcra@transdev.com**
- **Faire parvenir à la Direction de l'Occupation de l'Espace Public la copie de la validation de T.C.R.A.**

Cachet de l'entreprise

Avignon le :.....

Lu et approuvé